

Une contribution demeurée inachevée

Yolande Lépine

Volume 28, Number 73-74, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021663ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021663ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Lépine, Y. (1984). Une contribution demeurée inachevée. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(73-74), 311–316. <https://doi.org/10.7202/021663ar>

UNE CONTRIBUTION DEMEURÉE INACHEVÉE : CELLE DE MARIE-ANNE LEFEBVRE

par

Yolande LÉPINE

*57 rang de l'Hétrière ouest,
Saint-Charles-de-Bellechasse, G0R 2T0*

*
* *

La géographie rurale québécoise a bénéficié durant plusieurs années de la contribution de Marie-Anne Lefebvre. Après avoir complété une maîtrise sur la seigneurie de Nicolet en 1964 à l'université de Montréal, elle se rendit à Strasbourg entreprendre un doctorat sous la direction du professeur Étienne Juillard sur les mutations de la campagne française. De retour au Québec en 1969, elle fut d'abord professeur à l'université de Montréal, puis, à partir de 1970, au Département de géographie de l'université du Québec à Montréal (UQAM), où elle fonde le Groupe de recherche en Aménagement de l'espace rural. Pendant cinq ans, de l'hiver 1970 à l'hiver 1975, elle dirige une importante recherche dans les comtés de Joliette et de Labelle au cours de laquelle elle développe non seulement une réflexion théorique originale, mais plusieurs outils inédits de recherche. Son décès prématuré en 1975 mettra malheureusement fin à sa carrière. Le texte qui suit se veut un hommage posthume à cette géographe. Il a été rédigé en 1974 par Marie-Anne Lefebvre elle-même, dans le cadre du *Séminaire de géographie rurale* dont elle avait la responsabilité. Puisse son contenu stimuler tous ceux que l'agriculture et le monde rural québécois intéressent.

POUR UNE THÉORIE DE LA MARGINALITÉ

Avant d'entendre les exposés destinés à nous permettre de cerner des faits de marginalité à diverses échelles, il est bon de nous demander si l'on sait vraiment, en géographie, ce qu'est une *zone marginale* et ce qu'est un *trait de marginalité*.

Essayer de faire le point sur la question est une tâche assez ingrate : nous autres, géographes, préférons, aux explorations théoriques, celles qui ont lieu sur le terrain, mais il faut bien convenir que rien n'est moins certain que nos connaissances sur le sujet. Non pas qu'il n'existe aucune étude intéressante sur des espaces qualifiés de « marginaux ». Au contraire, il semble que, plus que les autres, ils attirent les chercheurs, surtout en ce qui concerne les milieux agraires, dont nous nous occupons plus particulièrement et auxquels nous restreignons ici la discussion. Mais ils ne se sont que très peu souciés d'établir une théorie de la marginalité, à partir de laquelle on puisse définir les zones marginales et les classer.

On peut attribuer cette absence de schème de référence permanent à quatre raisons principales.

Premièrement, la diversité des aires organisées est telle que la réflexion géographique a, presque toujours, pour point de départ, une intuition comparative et que la constatation simple des différences est à l'origine du jugement précédant la définition puis la classification. Or, l'intuition correspond à un premier niveau d'appréhension où l'acquis scientifique n'influe que de manière sous-jacente sur l'examen que l'on fait des paysages et sur la façon dont on les désigne dans l'instant. À partir des « données immédiates » de l'intuition s'élabore le discours descriptif destiné à fournir le matériel nécessaire à l'exercice de l'activité scientifique de définition et de classification. Si ce que l'on perçoit d'abord dans l'objet c'est la différence, il est inévitable qu'on ne soit tenté de qualifier avant que de le définir et qu'on n'ait l'illusion de le catégoriser alors qu'on l'interprète, puisqu'on n'a pas établi de catégories formelles ni même de classes. On aurait pu croire les disciplines positives, dont la pratique exige un contact permanent avec le terrain, à l'abri de cet a priori inconscient, qui confine à l'idéalisme. Qu'on se détrompe ! L'imprécision qui s'attache aux expressions, par ailleurs très courantes, de « marginalité » et de « zone marginale », en est un bel exemple. On les emploie à toutes fins et, malheureusement, à celle de délimitation de cadres à l'intérieur desquels l'on mène, très sérieusement, des études régionales. Il ne serait pas juste de prétendre qu'on ne suggère, au cours précisément de l'analyse des éléments triés par le discours descriptif, non pas exactement des critères expliquant l'appellation, mais souvent de bonnes raisons. Celles-ci, pour se recouper d'une étude à l'autre, n'en sont pas moins partielles, fragmentaires, voire contradictoires. « Mauvais pays », a écrit Mme Bonnamour, de son Morvan, sans doute un jour où la brume lui voilait la plaine et où il pleuvait sur les hauteurs. Cet impressionnisme induit un jugement de valeur équivoque de la perception, pourtant juste, de la dissemblance. Bien sûr elle nous démontrera longuement les misères de ce pays, elle emploiera, pour les expliquer, les techniques les plus sophistiquées. Là n'est pas la question. L'affirmation qualitative a précédé l'analyse, non pas en tant qu'hypothèse de travail, mais comme allant de soi. Il en est ainsi, la plupart du temps lorsque l'on se trouve en présence d'une étude portant sur une zone supposément pauvre, située en position excentrique par rapport aux principaux centres industriels ou aux centres de décisions. On n'en finirait plus de recenser les travaux consacrés à des ensembles qu'on appellera « marginaux », sans être en mesure de dépasser l'aspect factuel de leur retard et d'en systématiser les causes. Tous ils pourraient porter en exergue le mot de Mme Bonnamour.

Deuxièmement, il faut dire, à notre décharge, que les économistes savent, eux, ce qu'est la marginalité, et que, n'étant pas tout à fait des empiriques, nous avons, encore une fois, été victimes du glissement terminologique dû à la proximité des champs de recherche.

Troisièmement, les traits de marginalité sont au nombre de ceux où le caractère relatif des phénomènes géographiques est le plus apparent, ce qui va de pair avec la complexité de leurs causes.

Relatifs, les traits de marginalité le sont en ce qu'ils accusent une carence et que tout manque est l'envers d'un avoir indispensable à la réalisation d'une plénitude.

Relatifs, ils le sont en ce qu'ils témoignent de l'existence de liens de dépendance arrimant une zone à un milieu externe dont elle ne peut se séparer et en « marge » duquel, au sens propre, elle peut se situer. « Franges de dégradation », disait Max Sorre ; aires à économie périphérique disent les économistes.

Relatifs, ils le sont parce qu'on les nomme ainsi pour les avoir circonscrits à l'intérieur d'un ensemble (national ou autre), par rapport à des caractères observés dans des zones jugées « bonnes », dans ce même ensemble. Les terroirs abitibiens sont ainsi qualifiés de marginaux à l'intérieur du domaine agricole de la province de Québec où les Basses-terres du Saint-Laurent localisent les « bons pays ».

Relatifs, ils le sont parce qu'on ne peut comparer des traits équivalents mais cernables dans des contextes techniques différents, même si la cause de leur présence paraît être la même. En admettant que l'excentricité des finistères, y compris la Gaspésie, soit à l'origine de leur marginalité, et pour autant qu'ils soient marginaux, on ne peut autrement les comparer au territoire sahelien.

Relatifs, ils le sont à cause du rôle prépondérant joué par l'histoire dans le destin des milieux géographiques, notamment par le biais de l'évolution des techniques. L'exemple du Néguev est connu, moins probant cependant que celui des variations dans l'appréciation de la qualité des sols de Champagne. La superficie des terroirs français aisément exploitables et leurs rendements vouent à l'inutilité l'effort qu'impliquerait le maintien de l'agriculture dans le Massif Central. Par contre l'existence de population enracinées sur l'Île-du-Prince-Édouard, exige qu'on y soutienne une activité agricole, même faiblement productive.

Relatifs, enfin, ils le sont parce qu'on les retrouve à toutes les échelles.

Quatrièmement, le fait que les travaux effectués jusqu'à ce jour l'aient été par des chercheurs auxquels les campagnes occidentales étaient familières, a certes contribué à retarder l'élaboration d'un système plus cohérent d'appréhension. Il est remarquable, qu'en ce qui concerne les pays en voie de développement on ait procédé à plusieurs essais de schématisation théorique. Cette dernière raison, nous permet d'aborder la partie centrale de notre propos.

L'un des schémas les plus intéressants a été dressé par M. Gallais (1969) qui a induit un corps de théories très efficaces de son expérience des régions du Tiers Monde. Notons que M. Gallais parlera d'« aires dépressives » plutôt que de zones marginales, puisqu'il parle de milieux différents des nôtres. Nous pouvons toutefois faire notre profit du résultat de ses travaux.

Reprenant la définition des deux grands types de régions établie par le Professeur Juillard, M. Gallais argue du niveau inférieur d'urbanisation pour affirmer que les zones marginales ne sont pas des « régions-espaces-fonctionnels ». On ne peut entériner sans nuance cette conclusion. Ce qui est déterminant en pays en voie de développement ne l'est pas nécessairement dans notre monde industriel. Il reste que, dans nos pays, la faiblesse du pouvoir de commandement des villes fait souvent qu'un espace, pourtant urbanisé, n'est pas un espace fonctionnel. Est-on, pour l'heure, en présence de « régions-espaces-homogènes » ? Oui répond Gallais, en soulignant que les caractères qui confèrent à un territoire son homogénéité sont ceux-là mêmes qui font qu'elle est en dépression, qu'elle est marginale. Ajoutons qu'en s'étendant sur une superficie territoriale qui va grandissant et s'élargissant, les traits de marginalité se substituent aux autres, généralisant et uniformisant la désorganisation d'un espace qui leur doit sa triste homogénéité. « Si son retard se poursuit, écrit M. Gallais, elle (la région) sera la proie de forces centrifuges qui la démantelleront » (1969, p. 116). Ces forces sont déjà au travail ; leur présence nous paraît être le premier véritable trait de marginalité, avec la faiblesse du niveau de vie, dont elles sont responsables.

Une région marginale serait une zone à l'intérieur de laquelle l'on noterait des phénomènes de déséquilibre structurel ou de déstructuration. On aurait ainsi, d'une

part, des zones où un équilibre chancelant entre les structures s'est établi à demeure, entraînant un affaiblissement des liens interstructuraux, et d'autre part des zones en voie de déstructuration apparaissant comme des «totalités» qui se «détotalisent». Mais il faut pouvoir procéder à ces distinctions à l'aide d'un appareil conceptuel clair.

La recherche destinée à définir et à classer les zones marginales, devrait se préoccuper d'établir des indices de marginalité. Ceci peut techniquement se faire de bien des manières. M. Gallais a proposé toute une série d'indicateurs statistiques cartographiques, pour les pays en voie de développement. On pourrait imaginer d'autres méthodes; nous ne voulons pas nous y attarder maintenant. Nous voudrions insister sur ce que l'affirmation de la marginalité ne va pas sans la connaissance de ce qui est normal. Plutôt que de chercher des critères de marginalité, il serait préférable de fixer des *critères* de «normalité» (au sens que les chimistes donnent à ce mot) à partir desquels on obtiendrait des *degrés* de «normalité» qui, au-dessous d'un certain palier, deviendraient des *indices* de marginalité. Les critères seraient bien entendu sectoriels. On pourrait ensuite concevoir une typologie des zones marginales, qui tiendrait compte de la première distinction que nous avons montrée entre zone en déséquilibre et zone en voie de déstructuration; l'analyse de chacune d'elles passant par des méthodes différentes.

L'analyse de l'équilibre d'une zone implique l'étude de la combinaison des facteurs de production: terre — capital — travail, et la détermination de seuils de viabilité valables pour un milieu donné auxquels on comparera la situation réelle de ce milieu. Cependant, il ne faut pas oublier que le défaut d'un de ces facteurs n'est pas nécessairement destiné à engendrer la marginalité. Il peut s'accompagner du renforcement de l'un des deux autres. Si la terre est médiocre et ne permet pas une mise-en-valeur intensive, on cherchera à augmenter la superficie cultivée des unités de production, et l'on utilisera à cette fin les ressources financières; si la main-d'œuvre est trop abondante on pratiquera des cultures fines de haut rendement propres à l'employer et à la rémunérer; si elle fait défaut on réduira l'éventail polyculturel et on fera servir le capital à l'achat de machinerie etc... Le calcul des seuils est fonction de ces possibilités de remplacement. Leur évaluation repose, en outre, sur une option, à l'instar de toute décision commandant l'organisation de l'espace. M. J. Madec, du bureau d'étude de la SCAFER, l'a montré en traitant de la philosophie qui préside à l'établissement de seuils de rentabilité des exploitations agricoles. Lorsque l'option est économique, la dimension qui paraît optimale est celle où l'unité productive est optimale; si, par contre elle est sociale, la dimension optimale est celle que l'on obtient en partageant également la terre entre les producteurs; si elle est socio-économique, la dimension optimale est celle de l'exploitation familiale permettant de faire vivre soit 2 U.T.H. dans la polyculture d'Europe Occidentale, soit 1,5 U.T.H. dans les terroirs laitiers des Basses-terres du Saint-Laurent, soit 2,5 U.T.H. au Portugal en zone irriguée, soit 3 U.T.H. dans le vignoble bourguignon, etc. Il en est de même des seuils de viabilité des régions agricoles: si l'option est économique, la zone optimale est celle où la productivité du capital et du travail est optimale; si l'option est sociale, la zone optimale est celle où le plein emploi est assuré dans l'agriculture; si l'option est socio-économique, la zone optimale est celle où la mise en valeur adaptée aux conditions naturelles et démographiques du milieu permet la réalisation de l'équilibre structurel.

Nous ne reviendrons pas sur l'analyse de la cohésion des structures constitutives d'un milieu agraire, la méthode en a souvent été exposée. Pour l'étude des zones en voie de déstructuration, on devrait s'attarder à l'observation des modifications des

liens interstructuraux. En effet, celles-ci sont responsables de l'apparition des traits de marginalité : ou bien les liens se figent en un rituel d'autant plus rigide qu'il doit masquer l'effondrement des structures anciennes, ainsi que nous l'avons montré en étudiant la campagne du bassin de Rennes ; ou bien ils cèdent et ne sont remplacés par rien ; ou bien ils font face à tout un réseau de relations correspondant à un transfert des formes d'activité dans un milieu où, pour tenir le coup, on pare au plus pressé en colmatant les brèches, comme pourra le montrer Mme Mondor. Il serait intéressant que l'on reprenne les catégories de M. Gallais pour distinguer deux sous-classes à l'intérieur de la définition des zones déstructurées : « aires dépressives » et « enclaves de retard économique ». On pourrait également séparer les régions récupérables et celles qui, ayant franchi un seuil de non-retour, sont condamnées.

Reste à nous interroger sur les causes de la marginalité. Nous n'en évoquerons que quelques-unes. Les conditions naturelles offertes à l'agriculture, qui sont à la « base » du développement et constituent sa « limitation », pour reprendre des expressions du Professeur Tricart, sont sans aucun doute largement déterminantes. On peut pour les apprécier avoir recours à la théorie des avantages des vieux économistes. La situation de la zone n'est pas non plus indifférente. Les freins dits structuraux : morphologie agraire contraignante et mésadaptée, — faibles moyens financiers, — milieu technique de la société globale inaccessible, — scolarisation insuffisante, ont un rôle non négligeable qu'il importe d'exactement mesurer. Les phénomènes de dépeuplement sont pour leur part à la fois une cause et un effet de la marginalité ; pour en comprendre le mécanisme nous renvoyons à l'excellent travail de Mme McNicoll-Robert (1971) sur les paroisses agro-forestières du Québec. Il y est démontré que « ... la dégradation rapide des structures de population ancienne, entraînant une diminution de la quantité et de la qualité des services... » est facteur de marginalité.

Tout au plus voudrions-nous mettre en garde contre une généralisation trop hâtive de certaines constatations dans le domaine de la causalité. Celle qui consiste à conclure du dépeuplement à la marginalité en peut servir d'exemple. Toute zone agricole a un bilan migratoire déficitaire. Lorsque d'aventure il est positif c'est que l'excédent naturel est supérieur au solde des migrations. Autrement dit, il y a partout des départs qui sont plus ou moins compensés par un plus grand nombre de naissances que de décès dans les zones où la population n'est pas trop âgée et où des facteurs socio-culturels ne l'incitent pas à restreindre la natalité. Il existe des zones stables, mais d'une façon générale dans les campagnes des pays développés le rapport des émigrations à la population agricole totale est toujours supérieur à 5% et celui des immigrations est toujours inférieur à 1%, ce qui, dans le meilleur des cas, donne un solde des migrations de -4%. Voilà donc qui est significatif, dira-t-on : au-dessus de cette moyenne on se trouve dans une zone normale, en-deça on est en zone marginale. Il n'en est rien. Une bonne campagne comme le Kochersberg, dans la plaine de Basse-Alsace, a effectivement un solde de -3,7%, ce qui, avec un excédent naturel de +4,4% lui permet d'obtenir un bilan migratoire de +0,7%. Mais, dans une région aussi riche que le Pévèle, dans le Nord de la France, on trouve des communes comme Mérignies où l'excédent naturel est plus fort : +5,1%, mais le solde des migrations trois fois supérieur à ce qu'on voudrait considérer comme moyenne : -16,5%, pour un bilan de -11,4%. La seule chose que l'on puisse dire de façon péremptoire dans cet ordre est que les diminutions sont en général plus fortes que le nombre des personnes appartenant à une famille dont le chef est agriculteur est grand et que la population totale est faible. Encore faut-il préciser s'il s'agit d'un exode de recherche de meilleur niveau de vie ou d'un exode de misère, comme le recommande Mme Bonnamour. Beaucoup plus significative serait

la sur-émigration féminine (taux de féminité inférieurs à 80%) et la faiblesse des coefficients de remplacement permanent (- de 360%). Quant à la présence d'ouvriers-paysans, tout dépend de sa permanence dans le temps, car elle est le lot normal de tout terroir en voie de modernisation. Lorsque les genres de vie mixtes durent davantage que pour une génération, ils deviennent des symptômes de marginalité.

Une théorie de la marginalité, si elle prend forme un jour, utilisera les éléments contenus dans les études reposant sur cette intuition comparative dont nous parlions au début de cet exposé, quitte à en rejeter quelques-unes parce qu'étant hors-cadre. La plupart des faits dont l'analyse est indispensable à l'élaboration d'indices de marginalité, ont été décrits et parfois expliqués; il s'agira de les comparer...

Se livrer, dès à présent, au jeu de la comparaison paraîtra prématuré. Néanmoins, la liste des expressions mises en parallèle dans le tableau qui suit, n'a pas qu'un intérêt littéraire: la similitude du langage est le signe de l'analogie des traits observés. Elles sont empruntées à l'ouvrage de Jacqueline Bonnamour sur le Morvan et à celui de Claire McNicoll-Robert sur les plateaux agro-forestiers du Québec.

Mme Bonnamour

Mauvais pays
Altitude plus élevée-sols médiocres
Délablement de la forêt par suite de
mauvais coupages
Extension de la friche
Exode tardif mais fort
Recherche d'une activité d'appoint
Vie de relation difficile
Pauvreté
Isolement

Mme McNicoll-Robert

Pays de misère
Plateaux s'élevant au-dessus de la
vallée-terres pauvres
Déclin des activités forestières
Abandon des cultures
Dépeuplement
Augmentation du nombre d'ouvriers-
paysans
Mauvaise qualité et rareté des services
Faible niveau de vie
Isolement

Nous ne ferons pas maintenant le compte des ressemblances. En terminant nous voudrions proposer une définition temporaire de nature à guider le choix des secteurs où tenter de retrouver les traits dont il faudra faire l'inventaire. C'est celle du ministère français de l'Agriculture: « Une zone agricole déséquilibrée est une zone où l'activité agricole est prédominante mais où la productivité est insuffisante pour assurer des revenus corrects à ceux qui la pratiquent, tandis que les perspectives d'une expansion spontanée des autres secteurs apparaissent faibles » (1968, p. 30). Elle est assez générale pour s'appliquer à tous les territoires qu'on pourra définir et classer quand, ayant établi ce qu'est la « normalité », c'est-à-dire l'équilibre structurel, on disposera d'indices de marginalité.

Marie-Anne BOUDEWELL-LEFEBVRE

BIBLIOGRAPHIE

- GALLAIS, M. (1969) « Dépressions régionales dans les pays en voie de développement », *Régionalisation et Développement*, Paris, C.N.R.S., pp. 109-119.
Op. cit., 116.
McNICOLL-ROBERT, Claire (1971) *L'Évolution récente des paroisses agro-forestières du Québec 1961-1969*, Montréal, U. de Montréal, mémoire pour la maîtrise, inédit.
MINISTÈRE FRANÇAIS DE L'AGRICULTURE (1968) Politique agricole française, *Revue Française de l'Agriculture*, Paris, 30.